



Un 1^{er} Mai de combat Pour le pluralisme et la liberté de la presse

Bien que confronté à une colère sociale sur de multiples fronts, dans la rue comme dans les entreprises, le gouvernement s'entête à poursuivre cette politique libérale qui ne fait qu'aggraver la misère sociale et soutenir comme jamais les intérêts des classes dominantes. Dans le viseur de l'État, désormais : le système des retraites, le temps de travail et la fonction publique. C'est que les cadeaux fiscaux offerts au patronat (CICE) et aux riches (suppression de l'ISF) ont un coût, un coût que Macron et ses affidés continuent de vouloir faire porter par les travailleuses et les travailleurs.

Face aux mobilisations sociales, le gouvernement n'a qu'une réponse : la répression. Une répression tous azimuts, qui s'abat même désormais sur celles et ceux qui, depuis le terrain des luttes, produisent l'information : journalistes (salariés de rédactions ou indépendants).

Violences policières, arrestations arbitraires, gardes à vue : l'arsenal n'était pas suffisant et le gouvernement a fait voter une loi, dite « anticasseurs » (mais qui frappe tout le monde), qui plonge un peu plus la France dans les dérives d'un État autoritaire.

Le 1^{er} Mai 2019, la Confédération générale du Travail appelle les travailleuses et les travailleurs à se mobiliser et à descendre dans les rues pour faire entendre leurs revendications : pour leurs droits, pour le progrès social et pour la paix, contre la vie chère, contre le chômage et contre la répression.

Le SGLCE-CGT invite les salariés de la profession à répondre à cet appel. Au-delà des légitimes revendications nationales, nos secteurs professionnels sont, eux aussi, le théâtre d'attaques, de la part du gouvernement comme du patronat. Il importe que nous fassions entendre notre colère et que nous continuions à construire les ripostes syndicales qui s'imposent. Faisons du 1^{er} Mai un tremplin vers la victoire !

Rendez-vous à 14h30 à Montparnasse derrière la banderole et la camionnette du SGLCE dans le cortège des Yvelines (78).

Paris, le 24 avril 2019